

Séance ordinaire du 14 août 2017



2017-08
175

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 14 août 2017 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Mme. Lise Roy
Siège #2 - M. Richard Morin
Siège #3 - M. Michel Roy
Siège #4 - M. Paul Joly
Siège #5 - M. Frédéric Poulin
Siège #6 - Mme. Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rosaire Coulombe.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

En collaboration avec le service des loisirs et de la culture :

- Le 17 août spectacle de fermeture de l'OTJ, début à 18h, dans la salle Desjardins à l'aréna
- Du 17 au 20 août au Centre sportif: Tournoi de balle molle, catégories 4-16 ans (24 équipes dont 3 de La Guadeloupe) et hommage à M. Réal Litowski le dimanche 20 août 12h30
- Le 19 août au Centre sportif: Essai routier Fecteau Ford. Un don de 20\$ sera remis au hockey mineur la Guadeloupe pour chaque véhicule essayé. 8h30 à 16h30. Possibilité d'inscription en ligne. Visitez le Facebook des Loisirs Haute-Beauce pour les détails.
- Les 25 et 26 août, cinq équipes de soccer, de La Guadeloupe, seront en tournoi fin de saison à St-Benoît
- Le 2 septembre au Centre sportif Big Show Rock au profit du hockey mineur et du hockey junior de La Guadeloupe

- En septembre un cours de gardiens avertis sera offert...détails à venir. Surveillez le Facebook des loisirs et le site de la municipalité.
- À tous les mois, notre bibliothèque ajoute des nouveautés. Le Club de lecture se termine le 31 août, il est toujours temps de s'inscrire (tirage en septembre).

Autres :

- Le 1er septembre, Les Grands feux St-Honoré 2017
- 10 septembre messe western à Courcelles
- Rentrée scolaire le 29 août..soyez prudents et vigilants...

2017-08
176

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01 - Séance ordinaire du 10 juillet 2017**
- 05 - CORRESPONDANCE**
 - 05.01 - Bordereau de correspondances**
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire**
 - 06.02 - Contrat de traitement des matières organiques**
 - 06.03 - Mandat à l'UMQ - achat regroupé de bacs pour matières organiques**
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**
 - 07.02 - Engagements incendie**
 - 07.03 - Transfert fournitures d'urgence**
 - 07.04 - Pratique - incendie d'une résidence**
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 08.01 - Réunion du comité des travaux publics**
 - 08.02 - Offre de la Fabrique - Stationnement de l'église**
 - 08.03 - Vente d'un terrain (Stationnement voisin de Bonichoix)**
 - 08.04 - Frais de construction de Télébec - St-Jean-Baptiste**
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
 - 09.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**
 - 09.02 - Grille salariale - employés du camp de jour**
 - 09.03 - Programme de soutien pour le remplacement du système de réfrigération fonctionnant au gaz R-22**
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01 - Réunion du comité d'urbanisme**
 - 10.02 - OMH - révision budgétaire 2017**
 - 10.03 - Prolongation de l'appel d'offres 07-017 - vente d'un bâtiment**
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01 - Réunion du comité des finances**
 - 11.02 - Comptes du mois de juillet 2017 et engagements financiers du mois suivant**
 - 11.03 - Dons et commandites**
- 12 - LÉGISLATION**
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2017-08
177**

04.01 - Séance ordinaire du 10 juillet 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 juillet 2017, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, session d'août 2017. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

- 5.01.01 Correspondance du maire

Autres documents importants transmis par la direction générale

- 5.01.02 MAMOT - Programme de péréquation versement de 2017 de 143 392\$
- 5.01.03 Recyc-Québec, 1er versement de la compensation 2016 de 20 764.07\$
- 5.01.04 PAARRM - acceptation de l'aide financière, montant maximale de 10 000\$
- 5.01.05 MTQ - analyse de la demande de réduction de vitesse sur la route 269 (Domaine La Guadeloupe)
- 5.01.06 Formation de l'Ass. québécoise d'urbanisme
- 5.01.07 Prog. Municipalité amie des aînés - MADA
- 5.01.08 Invitation pique-nique interculturel de l'ABNA

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

Monsieur le maire dépose un document préparé par Services Sanitaires Denis Fortier inc. et demande au conseiller au siège # 4 de le commenter.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de juillet 2017 est de:

- | | |
|--|-------------------------|
| • Déchets industriels et commerciaux | 24.41 T.M. /4 semaines; |
| • Déchets résidentiels | 35.04 T.M. /4 semaines; |
| • Matériaux secs | 13.07 T.M. /4 semaines; |
| • Recyclage industriel et commercial | 9.62 T.M. /4 semaines; |
| • Recyclage résidentiel | 10.51 T.M. /4 semaines; |

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2017 est de 600 tonnes métriques, soit une moyenne de 50 T.M. par mois.

**2017-08
178**

06.02 - Contrat de traitement des matières organiques

Attendu la volonté de la municipalité à intégrer une collecte de matières

organiques au courant de l'exercice 2018;

Attendu que pour obtenir la subvention offerte par le PTMOBC pour l'achat de bacs, la municipalité doit envoyer les matières organiques à un nouveau centre de traitement;

Attendu que la municipalité a l'intention d'envoyer les matières organiques au nouveau Centre régional de Traitement de la Matière Organique de Thetford Mines (CRTMO);

Attendu l'offre de service déposée par le CRTMO et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu:

- d'adopter l'offre déposée par le CRTMO au montant de:
 - 70,00\$ / tmh (évaluée à 185 tmh/année).
 - 15,00\$ / pesée (évaluée à 35 pesées/année)
- d'autoriser Mme Christiane Lacroix à signer l'offre de service
- de préparer un appel d'offres public pour la collecte des matières organiques

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-08
179**

06.03 - Mandat à l'UMQ - achat regroupé de bacs pour matières organiques

Attendu que la Municipalité La Guadeloupe a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants pour la collecte des matières organiques, pour les années 2018 et 2019;

Attendu que les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale ou MRC) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

Attendu que la Municipalité La Guadeloupe désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les bacs roulants aérés de 240 litres dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu:

Que la Municipalité La Guadeloupe confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs roulants aérés de 240 litres nécessaires aux activités de la Municipalité pour les années 2018 et 2019;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité La Guadeloupe s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité La Guadeloupe s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC 2018-

2019, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité La Guadeloupe s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

Que la Municipalité La Guadeloupe reconnait que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 0.5%;

Que Mme Christiane Lacroix, directrice générale, soit signataire des documents administratifs;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

Aucun procès-verbal à adopter. Aucune réunion du comité incendie n'a eue lieu en août, le procès-verbal de juillet 2017 sera adopté par le comité en septembre et sera déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 11 septembre.

Les dépenses du service incendie seront adoptées à même les dépenses de la municipalité au point 11.02

**2017-08
180**

07.02 - Engagements incendie

Attendu le dépôt des engagements du mois de septembre par le directeur incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu d'adopter les engagements du mois de septembre reliés au service d'incendie, au montant de 10 575\$

Adoptée unanimement.

**2017-08
181**

07.03 - Transfert fournitures d'urgence

Attendu que l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) gère la Réserve nationale stratégique d'urgence (ENSU);

Attendu que la RNSU est une réserve de fournitures et d'équipements médicaux et de produits pharmaceutiques à laquelle les provinces et les territoires ont accès sur demande en cas de situation d'urgence survenant au Canada pour laquelle l'intervention nécessaire dépasse la capacité actuelle de la province ou du territoire et d'autres ressources disponibles;

Attendu que la RNSU contient certaines fournitures médicales d'appoint en cas d'urgence jugées excédentaires pour les besoins actuels et futurs de l'ASPC;

Attendu que l'ASPC a convenu de mettre des fournitures médicales d'appoint en cas d'urgence à la disposition du Service de sécurité incendie de la Haute-Beauce;

Attendu le protocole d'entente sur le transfert de fournitures médicales d'appoint en cas d'urgence déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Attendu la recommandation du comité de sécurité incendie de la Haute-Beauce;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu que la municipalité:

- adopte l'entente proposée et le transfert des fournitures médicales au coût de 2.00\$
- nomme M. Bruno Couture, chef pompier, signataire du document administratif

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2017-08
182**

07.04 - Pratique - incendie d'une résidence

Attendu la proposition déposée par un citoyen de Courcelles et présentée au comité de sécurité incendie de la Haute-Beauce afin d'utiliser une résidence vouée à la démolition comme lieu de pratique en incendie;

Attendu que la résidence est située à l'extérieur du périmètre urbain et que la municipalité de Courcelles a donné son approbation;

Attendu que les normes exigées par le Ministère de l'environnement seront respectées;

Attendu la recommandation du comité de sécurité incendie de la Haute-Beauce;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'accepter la demande du service incendie d'utiliser la résidence comme lieu de pratique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics a tenu une séance de travail le :

- 12 juillet 2017

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

**2017-08
183**

08.02 - Offre de la Fabrique - Stationnement de l'église

Attendu le dépôt de l'offre de la Fabrique Notre-Dame-des-Amériques jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante:

- Offre de vente du terrain du stationnement de l'église pour 1\$

ou

- Partage des coûts d'entretien du stationnement avec la municipalité

Attendu que le stationnement fait partie du lot rénové 5 666 146, superficie de 4 080.9 m², où l'église est située;

Attendu la charge qui serait ajoutée pour l'entretien du stationnement, en particulier en période hivernale;

Attendu que la municipalité ne peut s'assurer d'offrir le service, dans les délais nécessaires, à la hauteur de ses normes et exigences;

Attendu la recommandation du comité des travaux publics;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu de refuser l'offre de vente et de traiter chaque demande d'entretien du stationnement une à une.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-08
184**

08.03 - Vente d'un terrain (Stationnement voisin de Bonichoix)

Attendu que le stationnement municipal adjacent à celui de Bonichoix (9220-0591 Qc Inc.) est entièrement utilisé par les clients de l'épicerie;

Attendu les coûts d'entretien reliés à ce stationnement;

- déneigement et sablage
- balayage de l'asphalte
- entretien des bordures asphaltées
- tonte de la pelouse
- assurance responsabilité

Attendu les discussions intervenues entre M. Daniel Savard, représentant de la compagnie no 9220-0591 Qc inc, Mme Christiane Lacroix, directrice générale et M. Vincent Jacques, inspecteur municipal;

Attendu la recommandation du comité des travaux publics;

Attendu la demande de M. Savard d'annuler la facture de frais de location pour l'année 2017, au montant de 229.95\$ taxes incluses;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu que la municipalité vende à 9220-0591 Qc inc. le terrain sis sur le lot rénové 5 666 214 (anciennement lot 25-A-9-P Rg A du canton de Forsyth) d'une superficie de 1 578,2 m², tel que démontré aux plans joints à la présente résolution, aux conditions suivantes:

- prix de la vente: 1\$
- les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur
- les frais d'arpentage, s'il y a lieu sont à la charge du vendeur
- modification de la facture no 201707238 au montant initial de 229.95\$, pour le montant de 76.65\$ (entretien de la municipalité sur 4 mois)

Il est également résolu d'autoriser M. Rosaire Coulombe, maire, et Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à signer le contrat notarié.

M. Daniel Savard informe le conseil qu'il désire procéder devant Me Christine Talbot, notaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2017-08
185**

08.04 - Frais de construction de Télébec - St-Jean-Baptiste

Attendu les travaux prévus pour l'élargissement de la 25e Avenue (Rg St-Jean-Baptiste);

Attendu que, dans ce secteur, les fils de Télébec sont souterrains et qu'ils doivent être déplacés pour permettre la réalisation des travaux;

Attendu les négociations entreprises avec Télébec et le formulaire d'engagement déposé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu d'accepter la proposition de Télébec pour le déplacement des fils au montant de 7 757.92 + taxes et d'autoriser Mme

Christiane Lacroix, directrice générale, à signer le formulaire d'engagement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

Des réunions du comité des loisirs ont eu lieu le 4 juillet et le 10 août.

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

**2017-08
186**

09.02 - Grille salariale - employés du camp de jour

Attendu la grille salariale des employés du camp de jour, déposée et jointe à la présente résolution;

Attendu les discussions intervenues au comité des loisirs et les recommandations qui s'en suivent;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter la grille salariale présentée, définissant les salaires des moniteurs du camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

** Salaire de référence basé sur le salaire minimum de l'année concernée*

**2017-08
187**

09.03 - Programme de soutien pour le remplacement du système de réfrigération fonctionnant au gaz R-22

Attendu le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling;

Attendu que le système de réfrigération du Centre sportif La Guadeloupe fonctionne au gaz R-22;

Attendu l'étude de faisabilité déposée devant ce conseil;

En conséquence

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu que la municipalité de La Guadeloupe :

- Autorise la présentation du projet "Optimisation en réfrigération et en efficacité énergétique" au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling;
- Confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- Désigne Mme Christiane Lacroix directrice générale et M. Rosaire Coulombe, maire comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Réunion du comité d'urbanisme

Aucune réunion n'a eue lieu

2017-08
188

10.02 - OMH - révision budgétaire 2017

Attendu le dépôt du document "Rapport d'approbation - Budget 2017" de la Société d'Habitation du Québec, concernant l'office municipal d'Habitation de La Guadeloupe, en date du 2017-07-19;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu d'adopter le rapport d'approbation de la SHQ concernant l'OMH de La Guadeloupe portant la contribution de la municipalité pour l'année 2017 de 8 657\$ à 8 707\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10.03 - Prolongation de l'appel d'offres 07-017 - vente d'un bâtiment

M. Maire informe le conseil que l'appel d'offres 07-017 sera reconduit. La municipalité requiert des offres pour la vente de la maison mobile située au 478, 18e Avenue La Guadeloupe.

L'appel d'offres est disponible:

- à l'Hôtel de ville
- sur le site internet de la municipalité
- sur la page Facebook de la municipalité

La date limite pour déposer une soumission est le 29 août 2017, 9h00 à l'Hôtel de ville de La Guadeloupe.

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

Le comité des finances a tenu une séance de travail le :

- 11 juillet 2017

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

2017-08
189

11.02 - Comptes du mois de juillet 2017 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu que les comptes du mois de juillet 2017 au montant total de 196 995.32 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

- | | |
|------------------------|--------------|
| • Comptes payés | 28 139.37 \$ |
| • Comptes à payer | 85 633.50 \$ |
| • Salaires nets versés | 63 625.05 \$ |

- Remises d'employeur 19 597.40 \$
- Total 196 995.32 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de juillet 2017 pour un montant total de 135 370.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2017-08
190**

11.03 - Dons et commandites

Attendu la demande de don et commandite étudiée par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu d'adopter la position suivante pour la demande:

- Journée internationale des aînés - Kiosque d'information ou achat de commandite..... 0\$

Adoptée unanimement.

12 - LÉGISLATION

Élection

13 - DIVERS

Élections 2017

M. Rosaire Coulombe et M. Michel Roy annoncent qu'ils ne se présenteront pas aux prochaines élections (automne 2017).

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gaston Dumais, 605, 11e Avenue:

Q: Montant de la dette au 31 mai 2017 ?

R: Pas possible au 31 mai 2017. Celui au 31 décembre 2016 est disponible sur le site internet.

Q: Le 10 juillet j'avais posé une question sur le rond-point, vous n'avez pas répondu à ma question

R: J'ai répondu à la question. Lorsque les travaux seront terminés et que la reddition de compte sera faite, je serai en mesure de vous donner un montant.

**2017-08
191**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h40

Rosaire Coulombe, maire

Christiane Lacroix, directrice générale